

FONDS DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC II

Rendement au 31 Juillet 2024

GESTIONNAIRE

Partenaires Ninepoint LP

SOUS-CONSEILLER

Third Eye Capital Management Inc.

- Dirigé par Arif Bhalwani, Third Eye Capital a été fondé en 2005 et est l'un des principaux fournisseurs de capitaux alternatifs au Canada.
- Complété par une équipe de placement qui cumule 150 ans d'expérience dans les placements sur le marché intermédiaire, la restructuration opérationnelle et les plans de redressement des entreprises en difficulté.
- Third Eye Capital soutient des entreprises riches en actifs qui peuvent bénéficier de compétences éprouvées en matière de création d'entreprise pour les aider à orienter leur stratégie, leurs opérations ainsi que leurs finances.

OBJECTIF DU FONDS

Le Fonds vise à dégager des rendements ajustés selon le risque supérieurs, qui sont assortis d'une volatilité minimale et d'une faible corrélation avec la plupart des catégories d'actifs traditionnelles. Pour ce faire, il investit principalement dans le portefeuille (défini dans la notice d'offre).

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Émetteur	Partenaires Ninepoint LP
Type de fonds	Fiducie de placement à capital variable non constituée en personne morale
État du Fonds	Notice d'offre, marché dispensé et placement permanent
Date de création de la stratégie	31 mai 2010 (A et A1)
Date de création du Fonds	30 septembre 2022
Actifs sous gestion du Fonds	1 206 460 155 \$
Admissibilité à un régime fiscal enregistré	Admissible
Investissement initial min.	Investisseurs qualifiés : 10 000 \$ Investisseurs non qualifiés ¹ : 150 000 \$
Investissement subséquent min.	5 000 \$ CA
Évaluations	Mensuelles
Souscriptions	Mensuelles
Rachats	Trimestriels (avec un préavis de 120 jours)*
Frais de gestion	Parts de catégorie A1 : 2,45 % Parts de catégorie F1 : 1,45 %
Remise ou rabaïs sur les frais de gestion	Pour les années civiles 2022 et 2023, si chaque catégorie de parts n'atteint pas un rendement net annualisé de 6 %, un montant allant jusqu'à la totalité des frais de gestion sera remis. Veuillez consulter la notice d'offre
Commission de performance	Veuillez consulter la notice d'offre
Durée min. du placement	Période de détention minimale de 12 mois. Les porteurs de parts qui rachètent des parts dans les 12 mois suivant la réouverture (du 30 septembre 2022 au 30 septembre 2023) seront rachetés à 95 % de la VL (frais de rachat anticipé de 5 %) à la date d'évaluation. Après le 30 septembre 2023, les porteurs de parts qui rachètent des parts dans les 12 mois suivant leur date d'achat initiale seront rachetés à 98 % de la VL (frais de rachat anticipé de 2 %) à la date d'évaluation. Tous les frais de rachat anticipé seront versés au fonds, et non au gestionnaire.
Distributions	Les distributions seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires en fonction de la valeur liquidative à la date de la distribution, à moins qu'un porteur de parts choisisse, sur remise d'un avis écrit au gestionnaire, de recevoir le versement des distributions en espèces.
Paiement cible pour 2023	Le gestionnaire estime qu'un paiement cible d'environ 10 % à 12 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds au cours d'une année civile, si nécessaire, lui permettrait d'exécuter efficacement sa stratégie de placement.

CODES DU FONDS

Catégorie A1	NPP1014
Catégorie F1	NPP1017

POINTS SAILLANTS DU FONDS

- Création active de valeur** – Contribution à la réalisation de changements opérationnels et prestation de conseils stratégiques réalistes pour maximiser la valeur avec une participation au capital social,
- Garantie de premier rang** – Les sûretés réelles sont principalement de premier rang et au sommet de la structure du capital,
- Garantie complète** – Il s'agit principalement de prêts garantis par des actifs qui sont entièrement soutenus par des actifs cruciaux de l'entreprise, notamment les comptes clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les intérêts miniers et la propriété intellectuelle,
- Équipe de prêt chevronnée** – Des professionnels aguerris et multidisciplinaires ayant une expérience significative et diversifiée au sein de grandes institutions financières, avec des antécédents en matière de prêt, d'exploitation et d'investissement dans des sociétés prospères,

RENDEMENTS MENSUELS DU FONDS DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC II, CATÉGORIE A1 (%)

	JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	CA
2024	0,69	0,64	0,29	0,84	-0,01	0,48	0,65						3,63
2023	0,14	0,63	0,26	0,61	0,27	0,42	0,35	0,38	0,36	0,40	0,38	0,39	4,70
2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,07	0,05	0,51	0,63

Tous les rendements et les détails du Fonds a) reposent sur les parts de catégorie A1; b) sont nets de frais; c) sont annualisés si la période est supérieure à un an; et d) sont en date du 31 Juillet 2024,

5 PRINCIPAUX ÉMETTEURS²

RANG	ÉMETTEUR	INDUSTRIE	ZONE GÉOGRAPHIQUE	RANG	% DE LA VL
1	7	Durabilité	Canada	Premier	29 %
2	12	Énergie (intégrée)	Canada	Détenu	21 %
3	5	Technologies	Canada	Premier	10 %
4	2	Durabilité	États-Unis	Premier	10 %
5	3	Durabilité	Canada	Premier	5 %

RPV MOYEN PONDÉRÉ DU PORTEFEUILLE : ~61 %

PROCESSUS DE PLACEMENT

- Origination des transactions** – Principalement obtenues directement auprès de sociétés emprunteuses passées ou présentes et de leurs conseillers, sur une base privilégiée et « de premier regard »,
- Analyse** – Les emprunteurs doivent disposer d'actifs de valeur, de modèles d'affaires éprouvés, d'une gestion solide, du soutien des parties prenantes et de plusieurs possibilités de sortie,
- Souscription et vérification au préalable** – Possibilités de maximiser la valeur des entreprises grâce à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et à la restructuration organisationnelle, la priorité étant accordée à la protection du capital par des privilèges de premier rang sur les actifs essentiels de l'entreprise,
- Structuration** – Principalement un privilège de premier rang et garanti par des actifs essentiels avec un ratio prêt-valeur prudent, une augmentation progressive et une option positive sur la réussite de l'emprunteur,
- Suivi du portefeuille** – Suivi permanent des actifs et des activités avec des évaluations, des réunions et des audits fréquents, Third Eye Capital emploie des directeurs de l'exploitation qui travaillent aux côtés de la direction de certaines sociétés du portefeuille pour confirmer et affiner les initiatives stratégiques,

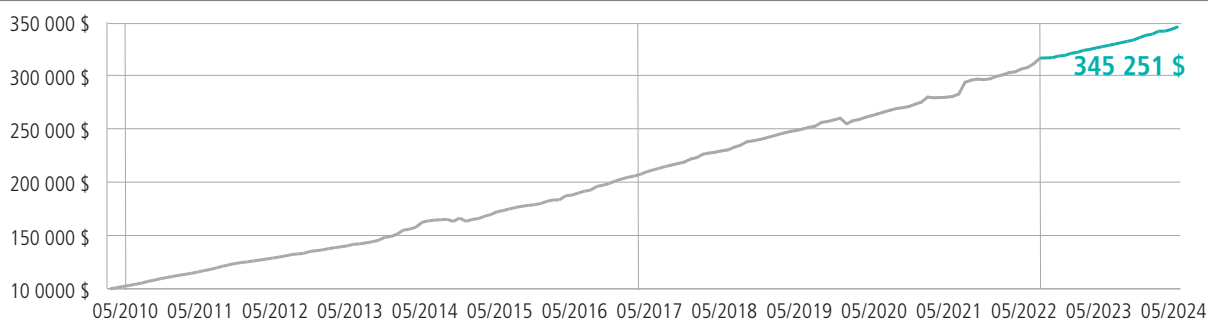
SURVEILLANCE DE PARTENAIRES NINEPOINT

- Surveillance** – Offre une transparence accrue et est contrôlée par une équipe chevronnée ayant une expérience institutionnelle,
- Examen mensuel** – Examens et discussions approfondis sur les emprunteurs tous les mois pour obtenir des indications précoces sur les tendances et les problèmes du portefeuille,
- Audits** – Évaluations des prêts et audits des opérations effectués par des experts tiers, le cas échéant,
- Sélection du gestionnaire** – Recherche, sélection et supervision des meilleurs gestionnaires,

*Si la somme des distributions en espèces et des demandes de rachat pour un trimestre civil dépasse 5 % de la valeur liquidative à la fin du trimestre précédent (le « plafond de rachat »), les distributions en espèces seront versées en premier et toutes les demandes de rachat seront honorées au prorata de la valeur monétaire globale des demandes de rachat reçues par le Fonds à la date de rachat applicable, jusqu'à concurrence de la valeur monétaire globale maximale (ou de la valeur équivalente en parts) du Fonds pouvant être rachetée à la date de rachat selon le plafond de rachat. Pour toute partie des demandes de rachat ne pouvant être réglée en espèces, le porteur de parts, par défaut, l'annulera, à moins que ce porteur de parts ne choisisse autrement de recevoir des billets de rachat (au sens donné à ce terme ci-après) à titre de règlement de la partie de sa demande de rachat qui dépasse le plafond de rachat.

STRATÉGIE DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC

CROISSANCE DE 100 000 \$ INVESTIS DANS LA STRATÉGIE, CATÉGORIES A ET A1[^] (31 MAI 2010)



RENDEMENTS MENSUELS DE LA STRATÉGIE DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC, CATÉGORIES A ET A1[^] (%)

	JANV.	FÉVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	CA
2024	0,69	0,64	0,29	0,84	-0,01	0,48	0,65						3,63
2023	0,14	0,63	0,26	0,61	0,27	0,42	0,35	0,38	0,36	0,40	0,38	0,39	4,70
2022	0,27	0,76	0,47	0,68	0,26	0,87	0,47	1,15	1,71	0,07	0,05	0,51	7,51
2021	0,80	0,71	1,73	-0,23	0,07	0,11	0,27	0,81	3,90	0,67	0,33	-0,17	9,30
2020	0,63	-2,04	1,11	0,47	0,77	0,59	0,66	0,67	0,65	0,55	0,33	0,39	4,84
2019	0,61	0,67	0,67	0,65	0,56	0,41	0,53	0,63	0,43	1,39	0,33	0,58	7,74
2018	1,30	0,61	1,44	0,48	0,38	0,52	0,40	1,07	0,79	1,38	0,40	0,44	9,61
2017	1,25	0,89	0,77	0,57	0,81	1,13	0,81	0,75	0,78	0,62	0,67	0,58	10,07
2016	0,63	1,15	0,69	0,08	2,07	0,34	0,99	0,93	0,55	1,81	0,56	0,80	11,11
2015	-1,82	1,04	0,50	1,32	0,97	1,55	0,66	0,90	0,77	0,63	0,44	0,37	7,52
2014	0,53	1,51	2,49	0,56	1,17	2,94	0,80	0,42	0,26	0,16	-1,16	1,93	12,17
2013	0,56	0,52	0,89	0,66	0,58	0,60	1,04	0,28	0,69	0,68	1,01	1,88	9,81
2012	0,73	0,57	0,69	0,68	0,70	0,68	0,73	0,83	0,93	0,50	0,42	1,33	9,14
2011	1,01	0,98	0,98	0,72	0,90	0,99	1,17	0,94	1,22	1,32	1,07	1,01	13,04
2010					1,06	1,07	1,01	1,03	1,00	1,57	1,09	1,22	9,42

Remarque : [^] le tableau ci-dessus est un composite de rendement et regroupe le rendement des fonds suivants :

- 1) le Fonds de crédit privé Sprott LP, catégorie A, frais de gestion de 2,30 % du 31 mai 2010 au 31 décembre 2011; a fusionné avec la Fiducie de crédit privé Sprott le 31 décembre 2011,
- 2) la Fiducie de crédit privé Sprott, catégorie A, frais de gestion de 2,60 % de janvier 2012 à juillet 2017; a fusionné avec la Fiducie de crédit privé Sprott II le 31 juillet 2017, date à laquelle cette dernière a été renommée la Fiducie de crédit privé TEC Sprott,
- 3) la Fiducie de crédit privé Sprott II, catégorie A, frais de gestion de 2,45 % de juillet 2016 à juillet 2017; pour cette période où il y avait plus d'un fonds, le rendement a été calculé en utilisant la moyenne pondérée sur la base des actifs sous gestion, La Fiducie de crédit privé TEC Sprott a de nouveau été renommée Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC le 1^{er} mai 2018,
- 4) le Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC, catégorie A1, frais de gestion de 2,45 % d'août 2017 à septembre 2022, Le 30 septembre 2022, l'approbation des porteurs de parts a été reçue pour restructurer le fonds, Il a alors été dissous et le Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II (le « Fonds ») a été lancé, Puisque l'objectif du Fonds a changé suite à la dissolution, il n'est pas inclus dans le composite de rendement après septembre 2022,
- 5) le Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II (le « Fonds »), catégorie A1, frais de gestion de 2,45 % d'octobre 2022 à aujourd'hui,

Les fonds regroupés pour le composite de rendement partagent tous un objectif et une stratégie de placement similaires; les calculs du rendement sont nets de frais,

Le 1^{er} août 2017, Partenaires Ninepoint LP a succédé à Sprott Asset Management LP en tant que gestionnaire de placements du Fonds, Les rendements historiques ne sont pas représentatifs du rendement futur,

CORRÉLATION AVEC LES GRANDS INDICES DU MARCHÉ³

	STRATÉGIE DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC
Indice Canadian Universe Bonds	-0,50
Rendement élevé	-0,46
Prêt à effet de levier	0,41
Actions canadiennes	-0,53
Actions américaines	-0,53
Fonds de couverture	0,48

ANALYSE STATISTIQUE⁴

STATISTIQUES	STRATÉGIE DE CRÉDIT PRIVÉ NINEPOINT-TEC
Rendement annualisé depuis la création	9,1 %
Écart-type	2,1 %
Ratio de Sharpe	2,75
Réduction maximale	-2,04 %
Total des mois de rendement positif	165
Total des mois de rendement négatif	6

Un placement dans le Fonds requiert la capacité financière et la volonté d'accepter les risques élevés et le manque de liquidité inhérents à un placement dans le Fonds. Les investisseurs dans le Fonds doivent être prêts à assumer de tels risques pendant une période prolongée. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de l'objectif du Fonds ou à la réception d'un rendement en capital pour les investisseurs. Les investisseurs doivent avoir la capacité financière et la volonté d'accepter les caractéristiques de risque des placements du Fonds. Le Fonds est disponible uniquement pour les investisseurs accrédités et les conseillers doivent examiner les documents d'offre et la capacité financière de leurs clients afin de s'assurer de la pertinence de l'investissement.

¹ 150 000 \$ est pour les non-individuels seulement. Pour les exigences relatives aux investisseurs qualifiés, veuillez consulter un conseiller financier ou les documents de placement du Fonds.

² Au 30 Juin 2024.

³ Corrélation sur les 36 derniers mois, au 31 Juillet 2024, calculée par Partenaires Ninepoint sur la base de données accessibles au public.

⁴ Au 31 Juillet 2024.

Partenaires Ninepoint LP est le gestionnaire de placement des fonds Ninepoint (collectivement, les « Fonds »).

Partenaires Ninepoint LP a obtenu l'approbation des porteurs de parts pour dissoudre le Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC le 30 septembre 2022. À partir de cette date, Partenaires Ninepoint LP a lancé le **Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II**, qui est disponible à l'achat par le biais d'une notice d'offre à compter de cette date, dans les séries A1, F1, FT et T sur Fundserv. Veuillez consulter la notice d'offre pour toutes les précisions. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre spécialiste des produits Ninepoint.

Le Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II est offert sous forme de placement privé en vertu d'une notice d'offre et s'adresse uniquement aux investisseurs qui satisfont à certains critères d'admissibilité ou aux exigences minimales d'achat requises, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. La notice d'offre contient des renseignements importants concernant le Fonds, notamment ses objectifs et stratégies de placement, ses options d'achat, ses frais de gestion applicables, sa commission de performance en plus de ses autres frais et dépenses, et elle doit être lue attentivement avant d'investir dans le Fonds. Les données sur le rendement représentent le rendement passé du Fonds et ne sont pas représentatives de son rendement futur. Les données basées sur l'historique de rendement de moins de cinq ans peuvent ne pas fournir aux investisseurs potentiels suffisamment de renseignements sur lesquels appuyer leur décision d'investir. Veuillez consulter votre conseiller personnel relativement à votre situation précise. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des titres du Fonds. L'information contenue dans la présente communication ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller financier pour déterminer si les titres du Fonds peuvent être légalement vendus dans leur pays.

De façon générale, le Fonds est sujet aux risques suivants. Consultez le prospectus du Fonds pour une description des risques suivants : les placements spéculatifs; les risques généraux en matière de placement; la conjoncture générale et les conditions du marché; le risque lié à l'inflation et à la chaîne d'approvisionnement; les maladies et les épidémies; les risques liés à l'invasion de l'Ukraine par la Russie; le risque lié à la catégorie; les changements apportés à la stratégie de placement; la capacité limitée à liquider les placements; le risque lié à l'épuisement du capital; les rachats; le plafond de rachat assujéti au pouvoir discrétionnaire du gestionnaire; la situation financière, les liquidités et le capital; l'évaluation des placements du fonds; les détenteurs de parts n'ayant pas le droit de prendre part à la gestion; la confiance envers le gestionnaire; la dépendance du gestionnaire à l'égard du personnel clé; la confiance envers le sous-conseiller; la dépendance du sous-conseiller à l'égard du personnel clé; le sous-conseiller et le gestionnaire perçoivent des honoraires de gestion et des honoraires liés au rendement de valeur nette des actifs du Fonds, ce qui comprend les paiements en nature qui pourraient ne jamais être recouverts; l'absence de part des capitaux propres dans le portefeuille; les distributions; les obligations d'indemnisation potentielles; la responsabilité des détenteurs de parts; le manque d'experts indépendants représentant les détenteurs de parts; la non-participation d'agent de placement indépendant; il ne s'agit pas d'un fonds de placement commun public; le risque lié à l'épuisement du capital; les frais imposés au Fonds; le recours à un courtier de premier ordre pour la détention des actifs; les modifications de la législation; les incidences fiscales; les retenues d'impôt; les exigences en matière d'échange de renseignements et le risque de retenues d'impôt; l'aperçu du marché; l'origination et la disponibilité des prêts; le risque de crédit et défaut de remboursement des obligations des emprunteurs; les risques d'entreprise; les prêts non productifs; les considérations d'insolvabilité relatives aux emprunteurs; la fraude par emprunteur; le manquement aux engagements; la concentration; la garantie; la liquidité des placements sous-jacents; les titres à revenu fixe; les titres de capitaux propres; la baisse dans les secteurs dans lesquels le Fonds investit; l'incapacité à répondre aux demandes de rachat en raison de l'illiquidité de la garantie; l'incapacité à répondre aux demandes de rachat en raison de l'illiquidité de la garantie; les risques liés à certaines dispositions; les placements en difficulté et les situations spéciales; le transfert frauduleux, la responsabilité du prêteur, la subordination équitable et la requalification; l'utilisation de l'effet de levier par les sociétés du portefeuille; les instruments d'escompte d'émission initiale et de paiement en nature; les résultats d'exploitation projetés; le besoin de placements ultérieurs; les clauses de participation en général; les placements à long terme; le risque de contrepartie; la responsabilité des administrateurs; les risques de responsabilité du prêteur; le risque de garde; le risque de taux d'intérêt; le risque de change; le risque de placements étrangers; les options; l'endettement et l'utilisation de l'effet de levier, la couverture.